

29 Mai – L'UE crée un bureau pour réguler l'IA

Paris, 29 Mai 2024 (AFP) - Bruxelles monte en puissance pour appliquer l'AI Act de manière optimale dans l'ensemble de l'UE. En effet, la Commission européenne a annoncé mercredi la création d'un bureau de l'IA constitué d'experts chargés de mettre en œuvre la nouvelle législation de l'Union européenne, inédite au niveau mondial, pour encadrer l'intelligence artificielle. Établi au sein de la Commission européenne, à Bruxelles, ce service emploiera 140 spécialistes en technologie, juristes et économistes. Il «favorisera un écosystème européen de l'IA innovant, compétitif et respectueux des règles et des valeurs de l'UE», s'est félicité le commissaire au Numérique, Thierry Breton.

Le bureau de l'IA veillera notamment à l'application uniforme de la réglementation dans l'ensemble de l'Union européenne, en collaboration avec les États-membres. Il participera aux enquêtes sur d'éventuelles infractions et gèrera les sanctions contre les contrevenants. Il sera également chargé d'identifier les risques des nouvelles technologies et de soutenir la recherche européenne. Prévu par le règlement sur l'IA définitivement adopté le 21 mai par les Vingt-Sept, le nouveau service jouera un rôle clé dans sa mise en œuvre. L'objectif affiché est de favoriser l'innovation en Europe tout en créant de la confiance en limitant les risques de dérives. Cette législation s'appliquera pour l'essentiel à partir de 2026. Elle adopte une approche «fondée sur le risque» et impose aux différents systèmes d'intelligence artificielle des contraintes proportionnées aux dangers qu'ils représentent pour la société. Le chantier est immense alors que la Cour des comptes européenne a estimé, dans un rapport publié mercredi, que l'UE n'avait pour

l'instant «pas réussi à doper suffisamment les investissements dans l'IA pour faire jeu égal avec les leaders mondiaux du secteur».

Temps de lecture : minute

29 mai 2024

Article écrit par Maxence Fabron